



PACTE

Alimentaire

NOUVELLE-AQUITAINE

> JANVIER 2021 <

NEO
TERRA



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Fabienne BUCCIO
Préfète
de la région Nouvelle-Aquitaine

Alain ROUSSET
Président
du Conseil régional
de Nouvelle-Aquitaine

Jean-Pierre RAYNAUD
Président
Agence de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine (AANA)

Philippe LA SALLE ST JEAN
Président
INTERBIO
Nouvelle-Aquitaine

Laurent DULAU
Président
Association Régionale des Industries Alimentaires
de Nouvelle-Aquitaine
(ARIA NA)

Denis BARO
Président
La Coopération Agricole
Nouvelle-Aquitaine

Luc SERVANT
Président
Chambre Régionale d'Agriculture
de Nouvelle-Aquitaine

Claude SOURIAU ou Didier LORIOUX
Co-Président
Réseau Initiatives Pour une Agriculture
Citoyenne et Territoriale (InPACT)
Nouvelle-Aquitaine

Sylvie DULONG
Présidente déléguée
Fédération Régionale d'Agriculture
Biologique de Nouvelle-Aquitaine
(Bio Nouvelle-Aquitaine)

Didier GOURAUD
Président
Interprofession
Bétail et Viandes (INTERBEV)
de Nouvelle-Aquitaine

Sébastien HERAUD
Président
Interprofession des fruits
et légumes frais (INTERFEL)
Comité régional Nouvelle-Aquitaine

François LAFITTE
Président
Association des Producteurs de Fruits
et Légumes du Sud Ouest (APFeLSO)

Thierry POUSSON
Président
Association des Coordonnateurs des EPLE
de Nouvelle-Aquitaine (ACENA)

Laurent BARTHELEMY
Président
Union des Métiers et des Industries
de l'Hôtellerie de Nouvelle-Aquitaine (UMIH)

Franck AUBRÉE
Président
Fédération du Commerce et de la Distribution
de Nouvelle-Aquitaine (FCD)

PACTE Alimentaire

NOUVELLE-AQUITAINE

A l'appel de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'État, les acteurs des différents maillons de la chaîne alimentaire régionale – producteurs, transformateurs et distributeurs – dans toutes leurs diversités, s'engagent pour une alimentation durable, locale, saine et équitable en Nouvelle-Aquitaine.

Notre ambition en matière d'alimentation durable pour tous est indissociable du développement en Nouvelle-Aquitaine de modes de production et de distribution plus sobres, plus respectueux de l'environnement et de la santé, mais aussi des produits de qualité et des circuits courts et/ou de proximité.

Dans la suite de la feuille de route « Agriculture, Alimentation et Territoires, pour une alimentation durable et locale en Nouvelle-Aquitaine », les signataires de ce Pacte souhaitent investir l'acte II de cette feuille de route à travers un engagement renouvelé et renforcé dans le cadre de la relance.

4 OBJECTIFS

PARTAGE VALEUR AJOUTÉE

Créer et partager la valeur ajoutée dans un souci de juste répartition garantissant la juste rémunération des producteurs et l'accès à une alimentation de qualité pour tous.

SOLIDARITÉ

Etre solidaire avec les acteurs les plus touchés par la crise sanitaire et ses conséquences économiques en soutenant notamment les acteurs, entreprises et filières les plus impactées, ainsi que les consommateurs les plus en difficultés.

PRODUITS LOCAUX ET DE QUALITÉ

Développer les produits locaux et de qualité dans tous les circuits de distribution et marchés régionaux avec une attention particulière à celui de la restauration collective publique.

TERRITOIRES

Relocaliser l'économie alimentaire dans une approche territoriale.

Un Pacte Alimentaire Nouvelle-Aquitaine pour une alimentation durable qui s'appuie sur

1. des produits qui garantissent une rémunération au juste prix des producteurs dans un souci de répartition équitable de la valeur sur toute la chaîne alimentaire
2. des produits locaux et des produits de qualité, accessibles à tous
3. des produits respectueux de l'environnement et des produits sains
4. des acteurs engagés et solidaires



LES 5 DAS

DOMAINES D' ACTIONS STRATÉGIQUES

DAS 1 FAVORISER LES CIRCUITS DE PROXIMITÉ ET LA VENTE DIRECTE

Soutenir le développement de l'agriculture régionale de proximité et de qualité pour créer de la valeur dans les exploitations agricoles et renforcer les liens producteurs – consommateurs :

- > développer la transformation et la commercialisation par les agriculteurs permettant la diversification de l'activité et la création de valeur ajoutée ;
- > développer des ateliers de transformation collectifs agroalimentaires pour développer la valeur ajoutée et l'offre en produits de proximité ;
- > développer les magasins collectifs et de producteurs ;
- > professionnaliser et sensibiliser les acteurs.



DAS 2 FACILITER LES INITIATIVES DES TERRITOIRES ET LES DYNAMIQUES TERRITORIALES CONCOURANT À LA RELOCALISATION DE L'ÉCONOMIE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE CIRCUITS ALIMENTAIRES LOCAUX

Développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité dans une démarche collective et territorialisée :

- > encourager le développement des démarches territoriales dont les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) pour faire des territoires les moteurs de la relocalisation de l'agriculture et d'une alimentation saine, sûre et locale ;
- > relocaliser l'alimentation et renforcer la souveraineté alimentaire en soutenant les projets de production et de transformation ancrés sur les territoires et s'inscrivant dans des dynamiques territoriales (amont – aval) ;
- > accompagner l'installation et la diversification des producteurs pour répondre à un besoin identifié sur un territoire ;
- > structurer la demande d'un territoire et l'organisation de la logistique locale.



DAS 3

STRUCTURER L'OFFRE ET ORGANISER LES FILIÈRES POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES DES MARCHÉS RÉGIONAUX (APPROCHE RÉGIONALE)

Développer l'approvisionnement en produits locaux de qualité dans les différents marchés régionaux et infra régionaux (restauration collective publique, hors foyer, grande distribution, commerces de proximité, e-commerce) :

- > approvisionner la restauration collective publique en produits locaux et en produits bio ;
- > fournir les lycées en produits locaux et en produits bio ;
- > structurer l'offre ou les filières pour répondre à la segmentation des marchés régionaux (Restauration Hors Domicile, commerciale et collective, marchés traditionnels, grande distribution) ;
- > élaborer de nouvelles solutions logistiques et numériques.



DAS 4

ÉVEILLER, INFORMER ET FORMER LES ACTEURS ET LES CONSOMMATEURS

Améliorer les connaissances sur l'ancrage territorial de la filière alimentaire pour soutenir l'accompagnement du développement, de l'innovation et renforcer les liens de confiance entre consommateurs, citoyens et producteurs/transformateurs/distributeurs :

- > valoriser et faire connaître les produits locaux auprès des consommateurs et auprès des producteurs ;
- > éduquer et informer les jeunes et le grand public aux principes d'une alimentation durable, expliquer et informer sur la filière alimentaire et ses produits, sensibiliser au rôle de l'alimentation sur la santé ;
- > mobiliser et accompagner les pratiques des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires de transformation et de distribution en faveur de l'environnement et du développement durable (Responsabilité Sociétale - RSE) - en valorisant le lien entre alimentation durable et alimentation de proximité ;
- > soutenir l'innovation et la recherche dans les pratiques agricoles et agroalimentaires en lien avec l'ancrage territorial des filières alimentaires, l'amélioration de la qualité nutritionnelle et de la naturalité des produits, l'amélioration de la transparence de la chaîne alimentaire ;
- > accompagner l'emploi – formation et l'attractivité des métiers agricoles et agroalimentaires, former les professionnels et futurs professionnels, notamment de la restauration, aux principes et pratiques favorisant l'alimentation durable et locale.



DAS 5

FAVORISER LA SOLIDARITÉ ET LA CITOYENNETÉ ALIMENTAIRE

Structurer les pratiques à forte utilité sociale et écologique en faveur d'un mode d'alimentation plus sain, solidaire et accessible à tous :

- > favoriser l'émergence d'initiatives impliquant citoyens et entreprises en faveur d'une alimentation durable de qualité, et accompagner les initiatives solidaires envers les acteurs et filières en difficultés ;
- > identifier les facteurs de succès des actions solidaires créatrices d'emplois et les solutions innovantes de coopération pour un changement d'échelle ;
- > structurer et développer les systèmes d'alimentation solidaires et résilients dans les territoires en expérimentant des solutions innovantes et en développant la coopération au travers de projets portés par les acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) pour re-territorialiser le système alimentaire et favoriser la création d'emplois, notamment sur l'activité maraîchage.



- > La feuille de route 2018-2020 pour une alimentation durable en Nouvelle-Aquitaine
nouvelle-aquitaine.fr/toutes-actualites/agriculture-pour-alimentation-durable-en-nouvelle-aquitaine.html#gref
- > Le site du guide des aides de la Région Nouvelle-Aquitaine
les-aides.nouvelle-aquitaine.fr
- > Le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Ancrage-territorial

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

Direction Agriculture Agroalimentaire Pêche
circuitcourts@nouvelle-aquitaine.fr
Tel: 05 49 55 68 55 / 05 57 57 01 74

Direction Économie Sociale et Solidaire (ESS)
innovation.sociale@nouvelle-aquitaine.fr
Tel : 05 57 57 72 13

Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale (DATAR)
Direction de l'Ingénierie et de l'Action Territoriale
naqui.fr/polterritoriale-vosinterlocuteurs

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT NOUVELLE-AQUITAINE (DRAAF)

SRAL (Service régional de l'alimentation) - Unité alimentation
sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr
Tel : 05 56 00 43 75

SREAA (Service Régional d'Économie Agricole et Agroalimentaire)
iaa.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr
Tel : 05 56 00 42 61



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine